

## Habitats concernés

- Frênaie oxyphylle à *Fraxinus angustifolia*
- Forêt mixte à Chêne pédonculé, Orme lisse
- Mégaphorbiaie



## Enjeux

Préserver l'intérêt biologique des boisements alluviaux par :

- le maintien des surfaces
- la poursuite de pratiques douces de gestion des boisements de production
- la possibilité du développement d'essences spontanées en sous étage

## Espèces menacées prioritaires



Vison d'Europe



Rosalie des Alpes



Lucane cerf-volant

## Je m'engage à :



Petit rhinolophe

### 1. Planter au maximum 204 peupliers/ha avec un écartement de 7 à 8m entre les plants



Cette densité réduit l'ombrage du sol et les apports trop importants de nutriments à la chute des feuilles. La végétation spontanée herbacée peut ainsi se maintenir sous le boisement.

- Contrôle de la densité et de l'écartement entre les arbres

### 2. Planter les peupliers à plus de 5m des berges et laisser revenir la végétation naturelle dans cette bande de 5m



Les peupliers, arbres de haut jet, sont sensibles au vent. En cas de tempête, ils basculent et arrachent la berge.

La végétation naturelle filtre l'eau et les éventuels polluants ou nutriments qu'elle contient et arrive plus propre dans le cours d'eau et les nappes.

Elle préserver des zones d'ombrage du cours d'eau (reproduction des poissons, éviter le trop fort réchauffement estival de l'eau qui entraîne le développement d'algues...)

- Contrôle sur place d'une bande rivulaire de 5m le long des berges

### 3. Pas de travaux forestiers (taille, élagage, broyage) du 1<sup>er</sup> avril au 31 juillet



La faune et la flore se reproduisent d'avril à fin juillet. En particulier les oiseaux et les chauves-souris forestiers, qui abandonneraient leur progéniture, s'ils étaient dérangés.

- Contrôle sur place du respect de la période des travaux

### 4. Ne recourir au désherbage chimique que dans les 2 premières années suivant la plantation. Traiter de façon localisée 2m<sup>2</sup> au pied de chaque peuplier ou éventuellement sur la ligne de plantation



Le désherbage chimique est à proscrire au maximum en zone inondable.

- Contrôle de l'absence de désherbage chimique en plein



Milan noir



Grand Murin



Murin à oreilles échanquées



Minoptère de Schreibers



Bondrée apivore



Loutre d'Europe

5. **Localiser le broyage d'entretien pour permettre l'accès aux arbres, à une largeur de broyeur, de part et d'autre des lignes de plantation, pendant les 2<sup>es</sup> années et d'un seul côté après.**

? Laisser la végétation spontanée se développer et ainsi créer des habitats plus favorables à la faune et la flore: plus la diversité est importante, plus les fonctions écologiques des habitats des espèces sont préservés.

Contrôle sur place de la largeur des bandes broyées

6. **Ne pas effectuer d'entretien annuel de la végétation herbacée: faucher ou broyer l'ensemble de la parcelle tous les 3 ans en moyenne dès lors que le dernier élagage est terminé**

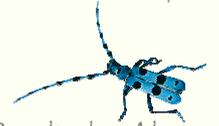
? En entretenant le milieu tous les 3 ans, la colonisation ligneuse est ainsi maintenue et la végétation herbacée peut créer des habitats favorables aux espèces.

Contrôle sur place des modalités d'entretien

**Espèces menacées prioritaires**



Vison d'Europe



Rosalie des Alpes

Si je le souhaite, je suis aussi les recommandations suivantes:

1. **Planter à 8m des berges**

Pour la stabilité des berges, épuration (une ripisylve prélève 38x plus de nitrates dans l'eau qu'une prairie pâturée) et ombrage (reproduction des poissons, éviter le réchauffement estival de l'eau qui entraîne le développement d'algues...). L'idéal serait de laisser une bande rivulaire de 10m.

2. **Augmenter l'écartement à 12m entre 2 lignes de plantation**

Pour laisser la végétation se développer et ainsi créer des habitats favorables à la faune et la flore

3. **Utiliser un matériel adapté à la fragilité des sols hydromorphes pour effectuer les opérations prévues: engins de faible portance, pneus basse pression, etc.**

Pour éviter de tasser le sol en profondeur. En effet, ce dernier diminue la porosité et la perméabilité du sol et provoque le ruissellement des eaux en surface.

4. **Maintenir les vieux arbres, arbres sénescents, chandelles, arbres à cavités quand ils sont présents. Laisser 4 à 6 arbres/ha.**

Ils servent d'habitats et de nourriture à de nombreuses espèces animales et végétales dont certaines sont essentielles dans le processus de décomposition et d'humification de l'arbre et des branches tombées à terre.

5. **Laisser au sol une partie du bois mort et des veilles souches non bucheronnées (sauf si risque d'embâcle)**

La disparition du bois mort menace de survie 30% des espèces forestières. aidez les à retrouver des habitats et de la nourriture.



Vison d'Europe



Barbastelle



Milieu noir



Grand rhinolophe



Bihoreau gris



Murin à oreilles échancrées



Bondrée apivore